

29 novembre 2018

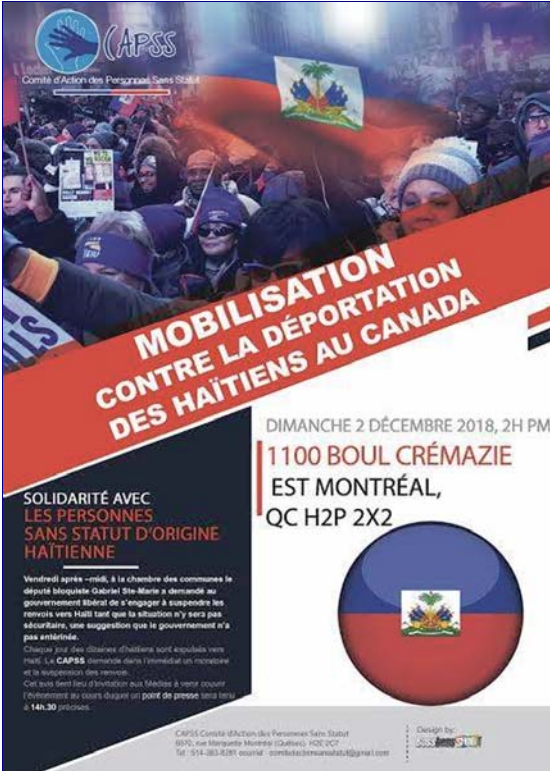
Dossier spécial


Tous ensemble en appui aux Haïtiens du Québec !

Pour un moratoire sur les déportations de personnes sans statut d'origine haïtienne

Chaque jour, des dizaines de personnes sont expulsées vers Haïti. Les personnes sans statut d'origine haïtienne en attente de déportation subissent un harcèlement insoutenable de la part du gouvernement canadien. Un jour il déporte, un autre il arrête. Un jour, on refuse leur demande d'asile, on leur fixe une date de déportation, et l'autre jour on annule et on leur dit qu'ils seront rappelés dans quelques semaines. Cette situation est inhumaine et intenable. Le gouvernement avait annoncé l'arrêt des expulsions prévues pour la semaine du 19 au 25 novembre, mais le 26 novembre il reprenait les convocations. Le lendemain de l'entrevue suivante, faite le 27 novembre, le gouvernement canadien annonçait un nouveau sursis indéterminé sur les expulsions.

**Manifestation contre la déportation des Haïtiens
Montréal, le dimanche 2 décembre à 14 h**




 Comité d'Action des Personnes Sans Statut

**MOBILISATION
CONTRE LA DÉPORTATION
DES HAÏTIENS AU CANADA**

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018, 2H PM
 1100 BOUL CRÉMAZIE
 EST MONTRÉAL,
 QC H2P 2X2


**SOLIDARITÉ AVEC
LES PERSONNES
SANS STATUT D'ORIGINE
HAÏTIENNE**

Vendredi après-midi, à la chambre des communes le député bloquéiste Gabriel Ste-Marie a demandé au gouvernement fédéral de s'engager à suspendre les renvois vers Haïti tant que la situation n'y sera pas sécuritaire, une suggestion que le gouvernement n'a pas entendue.

Chaque jour des dizaines d'haïtiens sont expulsés vers Haïti. Le CAPSS demande donc l'immédiate suspension et la suspension des renvois.

C'est avec tout l'appui des Haïtiens au Québec que nous vous invitons au cours d'après-midi à venir occuper l'édifice du parlement au point de presse entre 14h et 14h30 précises.

CAPSS Comité d'Action des Personnes Sans Statut
 850, rue Marquette (Ouellet) - H2E 2C7
 Tel: 514-863-8381 email: comiteactionmss@proton.com

Design by:




Entrevue avec Frantz André, accompagnateur des Haïtiens menacés de déportation à Montréal et membre du Comité d'action des personnes sans statut



Frantz André prend la parole lors d'un rassemblement contre l'expulsion de demandeurs d'asile haïtiens, à Montréal, le 21 juillet 2018.

Chantier politique : Bonjour Frantz. Vous appelez à un moratoire sur les déportations. Peux-tu nous en dire plus ?

Frantz André : Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a une crise qui a été provoquée entourant PetroCaribe alors que 3,8 milliards de dollars ont disparu. PetroCaribe est une alliance pétrolière avec le Venezuela pour acheter du pétrole à des conditions de paiement préférentiel. Les fonds épargnés devaient servir à des actions de développement pour la population. Ces 3,8 milliards de dollars ont été un point de départ. Celui qui a commencé à questionner est un cinéaste d'origine haïtienne à Montréal, Gilbert Mirambeau. Il s'est questionné, écoeuré de ce qui se passe en Haïti ; il a mis sur un carton « Kote kob petrocaribe a ? » (Où est passé l'argent de PetroCaribe ?) et l'a fait circuler sur facebook. Cela a fait boule de neige. Tous les jeunes en Haïti qui dénoncent le gouvernement se sont mis à faire le même mouvement.

Pour revenir en arrière sur ces argents de 3,8 milliards qui ont disparu, on a demandé une reddition de comptes. Il y a eu une commission sénatoriale, la Commission sénatoriale sur la gestion des fonds PetroCaribe, qui a été déclenchée et qui a soumis son rapport en novembre

2017. Quelques personnes ont été identifiées, mais pas nécessairement les responsables. Et il n'y a jamais vraiment eu de suite à cela. Le mouvement a demandé justice et reddition. Mais évidemment le rapport n'a pas été plus loin. On sait que même des sénateurs ont bénéficié et profité des argents alors ils n'ont aucun intérêt à ce que cela aille plus loin.



Maintenant, les manifestations de masse actuellement ont créé des émeutes. Après PetroCaribe, le gouvernement au début juillet a augmenté agressivement le prix du pétrole de 50 %. Et naturellement, la population a réagi. Il y a eu des émeutes les 6, 7 et 8 juillet. Il y a eu des morts et des dégâts matériels. Et à ce moment là, le gouvernement a démissionné. Et il y a eu une autre tentative avec un nouveau gouvernement. Ce qu'il faut dire c'est que les 6,7, et 8 juillet, le gouvernement canadien avait fermé l'ambassade et avait demandé aux Canadiens de ne pas voyager en Haïti si ce n'est essentiel et à ceux qui sont en Haïti de revenir. Alors sur la question des demandeurs d'asile qui doivent être déportés, nous avons dit : si ce n'est pas bon pour les Canadiens, pourquoi ce serait bon pour des gens qui ont quitté à cause de l'insécurité ? C'est à partir de là que j'ai fait une demande de moratoire. C'est à partir de là que nous avons fait des manifestations devant le bureau d'Immigration Canada. Le 14, le 21 juillet, le 30 et ensuite PetroCaribe.

Maintenant, en quoi cela affecte-t-il les demandeurs d'asile qui sont ici, qui ont bénéficié la semaine dernière d'un sursis de 7 jours ? Avec les manifestations qui se tiennent à tous les jours en

Haïti, il y a eu plus de 30 personnes massacrées à coup de machette, des gens tués dans les manifestations, une voiture a foncé sur les manifestants, 9 personnes sont mortes, donc c'est la population qui en paie le prix. Selon des sources crédibles, ce sont les gangs qui se battent entre eux et qui sont armés par le gouvernement et entre autres par l'opposition. On veut donc étouffer la question de reddition de comptes de PetroCaribe en criant à cette instabilité. C'est à mon avis une mini guerre civile. Et que le gouvernement ait arrêté du 18 au 25 novembre les déportations, est encore une fois, à l'intérieur de 4 mois, une admission qu'Haïti n'est pas un pays qui est sécuritaire. Alors pourquoi arrêter, commencer, arrêter, commencer, au lieu de mettre quelque chose de plus permanent qui dirait aux gens qu'on va prendre un an et voir si le nouveau gouvernement est crédible et qui va prendre la question de PetroCaribe en main. Alors nous en tant que Canadiens avons un devoir moral de ne pas envoyer des gens comme cela et surtout aussi avec tout le fait d'arrêter et commencer, arrêter et commencer, arrêter. Cela amène des gens à avoir une anxiété, l'incertitude qu'à n'importe quel moment, ils vont être déportés.

Il y a une jeune dame qui est monoparentale dont le fils est né ici au Canada qui devait être déportée la semaine dernière. On l'appelle le 20 et on lui dit tu ne partiras pas le 21. Mais elle a cédé son appartement, elle a fait cadeau de ses meubles car elle n'avait pas eu le temps de les vendre, et maintenant elle a tout dans ses valises, elle est chez quelqu'un, en attendant qu'on la convoque car on lui dit qu'on va vous rappeler dans 3-4 semaines pour choisir la date de déportation. C'est comme des gens qui ont été condamnés à mort et qui sont dans leur cellule à attendre qu'on les exécute. C'est l'équivalent du pouvoir de la mort aux États-Unis.



Un camp hébergeant des réfugiés qui sont entrés au Canada en provenance des États-Unis à Lacolle, au Québec, le 17 août 2017. La plupart des réfugiés sont des Haïtiens qui ont fui, craignant que les États-Unis ne les forcent à retourner en Haïti.

CP : Quelle est la situation ici maintenant à Montréal ?

FA : Il faut voir que plusieurs des audiences n'ont pas été tenues. Avec l'arrivée massive des réfugiés l'année dernière, le système d'accueil était débordé, autant à la frontière qu'avec le manque de centres d'hébergement. Avec l'aide juridique on faisait du rattrapage à perpétuité et jusqu'à présent c'est beaucoup d'improvisation. Les gens sont pris à ne pas avoir les services légaux entre autres avec des avocats qui vont vérifier que les dossiers des demandeurs d'asile soient bien préparés. Les avocats aujourd'hui sont désarmés, ils baissent les bras. Il y a les critères arbitraires laissés à la discrétion de quelqu'un qui selon nous a reçu des quotas de refus et d'acceptation. Les quotas ont été plus ou moins annoncés l'année dernière quand Emmanuel Dubourg a été envoyé deux fois aux États-Unis pour dissuader la communauté haïtienne. Il avait

accepté d'y aller. La première fois qu'il a été envoyé, autant lui que M. Trudeau que Marc Garneau qui a été le premier à prendre la parole, ils disaient que les demandeurs d'asile haïtiens, c'était entre 40 et 50 % d'acceptation. Dubourg est retourné et la deuxième fois il apporte le message que c'est seulement 10 % d'acceptation, et ce, afin de dissuader les Haïtiens mais aussi les Salvadoriens et d'autres communautés. Le 10 % est basé sur une analyse de 297 dossiers dont 29 seulement ont été acceptés. Mais les 270 autres ont droit à des recours au fédéral, humanitaires, etc. Et 297 dossiers sur environ 6000, ce n'est pas représentatif. De 2012 à 2016, le taux d'acceptation a été de 40 à 50 %. L'année dernière on est tombé à 22 %. Il y a deux semaines le taux était de 17 %. Et maintenant je pense qu'on se rapproche du 10 %.



J'ai commencé à accompagner les gens au 1010 Saint-Antoine [*Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada-Bureau du Québec -- Note de Chantier politique*] depuis juin pour me rendre compte de la manière dont les gens sont reçus, de manière extrêmement disgracieuse, irrespectueuse, agressivement pour voir si la personne risque de résister et alors on les détient immédiatement. On les envoie alors au centre de détention de Laval. Il s'y trouve environ 150 personnes. Et maintenant ils ont décidé de bâtir un autre centre de détention juste à côté de l'actuel centre supposé parce que le centre actuel est désuet. Mais je pense que c'est pour augmenter la capacité de détention. Parce que le gouvernement canadien

a annoncé que d'ici mars 2019, il va augmenter à 10 000 le nombre de déportations. En année préélectorale, il se doit de montrer qu'il a le contrôle. Donc il utilise une communauté particulièrement précaire, les Haïtiens. Il les déporte. Nous invoquons cette situation de guerre civile pour demander ce moratoire. On les déporte aussi aux frais du contribuable. Quand les gens n'ont pas d'argent pour acheter leur billet, le gouvernement va fournir le billet mais on dit aux gens que s'ils veulent revenir, ils doivent rembourser ce billet. J'ai trouvé des billets à 280 \$ la semaine derrière. Le gouvernement demande 1500 \$. En plus il y a plus de 550 \$ de frais pour demander de revenir. Alors cela coûte au moins 2050 \$ pour avoir le droit de revenir, en plus d'autres frais.

CP : Qu'aimerais-tu dire pour terminer ?

FA : J'invite les gens à venir manifester ce dimanche 2 décembre à 14 h devant les bureaux de circonscription du premier ministre Justin Trudeau au 1100 boulevard Crémazie Est pour exiger un moratoire sur les déportations maintenant.

(Photos : *Chantier politique, Haiti Progrés, Haiti Liberté*)



LES ARCHIVES DE CHANTIER POLITIQUE | ACCUEIL

Lisez *Chantier politique*

Website: www.pmlq.qc.ca Courriel: permanence@pmlq.qc.ca